



CSI 13 – DIT 13



Bouches du Rhône

**COMPTE RENDU DE L'AUDIENCE DU 9 FEVRIER
AVEC LES DIRECTIONS DU CSI ET DU DIT DE MARSEILLE,
EN PRESENCE DE M. HANSER (Chef de Bureau SI2A)**

Dès l'annonce d'une rencontre entre la Direction du DIT de Marseille et celle du CSI, en présence d'un représentant de la Centrale, M. Hanser, l'**Union SNUI-SUD** a demandé à être reçue pour exprimer ses revendications. Notre délégation était composée de militants de chacune de nos deux organisations.

Voici notre intervention et les réponses qui ont été faites :

L'Union SNUI SUD tient tout d'abord à rappeler qu'elle n'est pas plus favorable aux DLI qu'aux DLU. En effet, les conséquences à plus ou moins long terme des concentrations s'avèrent néfastes tant pour les missions que pour le maillage territorial et la situation des agents. Cette concentration envisagée serait d'autant plus problématique qu'elle est un mode d'organisation qui ne correspond pas à celui de la filière gestion publique. Si DLI il y avait, la sortie des DIT du giron des DLU ne serait pas une simple opération de mécano. Elle consacrerait la séparation entre les sphères gestion informatique et gestion administrative dans la filière gestion publique au détriment en particulier de la proximité utilisateurs et informaticiens.

Par ailleurs, l'**Union SNUI-SUD** tient à réitérer son désaccord sur le calendrier serré connu à ce jour. Trois ou quatre ans tout au plus entre les échanges réels et la fin des réalisations : pour nous, c'est incompatible avec la qualité de la concertation. Cette précipitation rappelle celle des SIP et des DLU dénoncée par notre Union et dont les conséquences sont aujourd'hui évidentes.

Nous soulignons également qu'à ce jour, le seul groupe de travail national prévu le 11 février a été reporté au 5 mars, alors même que les groupes de travail administratifs avancent déjà des pistes et que des questions concrètes se posent déjà du fait des DLU (assistance notamment).

Nous en venons maintenant au fond : nos questions, inquiétudes et revendications :

Les missions :

Pouvez-vous vous engager aujourd'hui et de façon pérenne sur le maintien des missions des services informatiques et sur la réinternalisation des tâches aujourd'hui confiées à des intervenants extérieurs ? De façon plus précise, qu'envisagez-vous en matière d'assistance, d'exploitation, de développement, d'édition/impression/ finition, de missions dites périphériques (scannage, correction des anomalies, saisie, lecture optique) ?

Qu'envisagez-vous pour les missions du Site National de Sécurité ?

Qu'envisagez-vous pour les équipes administratives, personnel, crédits.. ?

Les structures

Pouvez-vous vous engager aujourd'hui et de manière pérenne sur le maintien de tous les sites informatiques actuels ?

Si vous persistez dans la mise en place de la DLI, que deviendront les sites implantés sur la même résidence, notamment le CSI et le DIT de Marseille ? Nous n'ignorons pas que quelques explorations ont eu lieu dans chacun de ces sites. Vos réflexions doivent être connues des représentants des personnels et des personnels eux-mêmes.

Les emplois et qualifications

Vous engagez-vous aujourd'hui à maintenir et renforcer les effectifs et les qualifications des services informatiques qui ont déjà beaucoup souffert des suppressions des effectifs cumulées d'année en année ?

La situation des agents

Vous engagez-vous aujourd'hui à mettre en place des règles collectives d'affectation, mutation transparentes et basées sur des critères objectifs ?

Vous engagez-vous aujourd'hui à mettre en place le grand chantier de la reconnaissance des qualifications informatiques (carrières, indices, indemnitaire) ?

Vous l'aurez compris, au travers de nos questions, **l'Union SNUI-SUD** revendique pour les services informatiques :

- le renforcement de nos missions, la création de missions nouvelles liées aux nouveaux besoins et aux évolutions technologiques, l'arrêt de l'externalisation
- le maintien des structures existantes avec des missions garantes de leur pérennité
- le renforcement des effectifs et des qualifications
- des règles de gestion transparentes reposant sur des critères objectifs

C'est l'ensemble de ces sujets que **l'Union SNUI-SUD** veut aborder dans les groupes de travail nationaux. C'est sur l'ensemble de ces sujets que nous entendons des réponses de la Direction Générale.

Les réponses apportées par Monsieur HANSER :

Les propos de Monsieur HANSER se sont voulus rassurants, rappelant l'ensemble des engagements pris par le Directeur Général. Il a insisté sur le fait que toutes les missions sont amenées à évoluer et qu'il y a en la matière beaucoup de travail à faire, une tâche en remplaçant une autre. Par exemple, à l'arrêt du scannage des actes des C.H., se substituent de nouvelles activités de dématérialisation de la documentation cadastrale.

Dont acte.

Il a distingué également des personnels les machines, dont « le sens de l'histoire » consiste à les héberger dans des locaux spécialisés et sécurisés (Data-Centers) alors que les équipes d'exploitants peuvent rester sur place, puis qu'elles savent travailler à distance.

Encore faut-il être sûrs de la viabilité de ce processus, surtout de cette ampleur, alors que le groupe de réflexion vient à peine de commencer officiellement ses travaux ...

Quant aux DLI, Monsieur HANSER a expliqué leur création par une charge de travail trop importante pour les DLU et par le fait que certains DIT tel celui de Nice devront être rattachés à la DLI (au cas particulier celle de Marseille).

Ne nous y trompons pas, cela préside aux suppressions d'emplois. Tout comme la spécialisation des DIT de l'époque qui a conduit, comme nous l'avons souligné, à une fragilisation de l'emploi dans les DIT par le biais de leur concentration ainsi qu'à l'éloignement entre informaticiens et utilisateurs, éloignement que nous redoutons avec la création des DLI.

Concernant l'Impression-Finition, il a affirmé qu'il y aura 7 centres (Les 6 ateliers actuels des CSI et le Centre National d'Éditique de Lyon). Dans les DIT, l'éditique « de masse » disparaît, le matériel étant ancien et non renouvelé, et les agents non remplacés !..

A la question posée sur le maintien résiduel de la mise sous enveloppe et des productions locales des DIT, aucune assurance n'a été donnée.

Concernant l'Assistance, Monsieur Hanser déclare : « je ne peux pas vous dire comment va évoluer l'Assistance » qui représente pourtant 1% de l'effectif de la DGFIP.

A ce niveau d'incertitude, le grand flou règne en maître ...

Les Groupes de Travail nationaux à venir nous diront si la D.G entend répondre favorablement à nos revendications. Le dossier DLU/SIP ainsi que le contexte général est loin de porter à l'optimisme.

A suivre, le prochain G.T. du 5 mars, et plus généralement la position de l'Intersyndicale nationale suite au mouvement du 29 janvier ...